

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 JUIN 2025

Date de convocation du Comité Syndical : 10/06/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND (visio), Patricia PICARD (visio) représente Chloé DELEUZE-DALZON, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD

N° 22

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'HEBDOMADAIRE « LA
TRIBUNE »**

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250618-02025_22-DE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport de Madame la Présidente du Syndicat Mixte,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE la Présidente à signer la convention jointe avec le journal « La tribune »

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles intéressés du budget principal

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250618-02025_22-DE

Délibération n° 22 adoptée à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé

Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250618-02025_22-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20250618-02025_22-DE